Pour publication immédiate : 22/11/2016 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 10 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE FINANCEMENT DE SERVICES DE RÉINSERTION SOCIALE ET D'EMPLOI À TRAVERS NEW YORK

Les subventions serviront à financer des services de formation professionnelle, de santé mentale et autres pour les individus sous libération conditionnelle ou faisant parti de programmes ordonnés par les tribunaux

Un nouveau groupe de travail en réinsertion sociale au sein du comté soutenu par l'État est créé dans Queens visant à aider les individus à faire la transition entre l'incarcération et leurs communautés

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une somme de plus de 10 millions de dollars en financement visant le soutien de programmes offrant des services de formation professionnelle et de réinsertion sociale aux individus actuellement sous surveillance dans la société. En outre, ces subventions serviront à créer d'un nouveau groupe de travail en réinsertion sociale au sein du comté (County Re-Entry Task Force) dans Queens et permettre à 19 autres groupes de travail existants à travers l'État de venir en aide à un plus grand nombre d'individus à revenir dans leurs communautés après avoir purgé leur peine dans la prison d'État.

« Ces investissements jouent un rôle essentiel pour les personnes qui cherchent à changer leur vie en leur garantissant l'accès à des outils et des ressources nécessaires à leur réussite », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En élargissant ces services, nous serons en mesure d'aider à un plus grand nombre de New Yorkais à risque à briser les cycles de récidivisme et d'incarcération, et leur permettre de mener une vie plus productive et par conséquent augmenter la sécurité de nos communautés. »

Un premier montant de 6,4 millions de dollars en subventions sera accordé aux 13 agences et organismes sans but lucratif à travers l'État dans le but d'offrir des services orientés vers l'emploi aux individus sous libération conditionnelle, à ceux en probation sous surveillance ou dirigés par les tribunaux vers des alternatives aux programmes d'incarcération. Ces subventions seront accordées à travers l'État et permettront l'accessibilité aux services pour la première fois dans cinq comtés, notamment les comtés d'Ontario, Orleans, de Steuben, Tompkins et Wayne.

Les 13 organismes qui recevront ces subventions mettront en œuvre des stratégies éprouvées pour réduire le récidivisme et le recours à l'incarcération. Ces programmes, dont la durée varie de trois mois jusqu'à un an, comprennent des services de placement, de même que des interventions cognitivo-comportementale et des services visant à accroître l'employabilité, y compris les emplois transitoires. Environs 2 500 individus seront desservis par ces programmes annuellement.

Les 4 millions de dollars de subventions restants permettront de créer un nouveau groupe de travail en réinsertion sociale au sein du comté dans Queens et aux 19 groupes de travail existants d'embaucher un coordonnateur et desservir un plus grand nombre d'individus dans les comtés de Albany, Broome, Bronx, Dutchess, Erie, Kings, Monroe, Nassau, New York, Niagara, Oneida, Onondaga, Orange, Rensselaer, Rockland, Schenectady, Suffolk, Ulster et Westchester.

Les 20 groupes de travail ont un objectif commun qui consiste à offrir des services à environ 5 000 individus dans le but de les aider à retourner dans leurs comtés après avoir servi leur peine dans une prison d'État. Ces individus qui ont été évalués sont considérés comme ayant besoin de traitements pour toxicomanies et en santé mentale, de formation professionnelle, de placement et de développement des compétences, de même que d'interventions cognitivo-comportementales, qui sont conçues pour aider les individus à changer les façons de penser qui contribuent aux comportements criminels, a améliorer la motivation positive et développer davantage leurs aptitudes sociales.

Les groupes de travail en réinsertion sociale au sein du comté sont coprésidés par les représentants du comté et du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire de l'État (state Department of Corrections and Community Supervision) et regroupe des professionnels provenant des secteurs de l'application de la loi, de la surveillance communautaire, des services sociaux et de la santé mentale, de même que des défendeurs des droits des victimes et des fournisseurs de traitements pour les toxicomanies.

La liste des agences et des organismes bénéficiant d'une subvention peut être consultée ici.

Le Commissaire adjoint à la Division des services de justice pénale (Division of Criminal Justice Services), Michael C. Green, a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour le soutien et l'élargissement de ces mesures qui reposent sur des pratiques éprouvées. Ces programmes et services se sont avérés efficaces pour donner aux gens les meilleures chances de briser le cycle de récidivisme et améliorer le cours de leur vie. »

Le Commissaire intérimaire du Département des services correctionnels et de la supervision communautaire (Department of Corrections and Community Supervision), Anthony J. Annucci, a déclaré : « Je souhaite féliciter le Gouverneur Cuomo pour le leadership visionnaire dont il a fait preuve en offrant les ressources nécessaires visant à aider les contrevenants au cours de leur cheminement vers une réinsertion réussie dans la communauté. Lorsqu'un ancien contrevenant obtient un emploi régulier, cela contribue non seulement à réduire le taux de récidivisme, mais également à faire en sorte que nos communautés sont plus sûres et à accroître l'assiette fiscale de New York. »

Au cours de son mandat, le Gouverneur Cuomo a travaillé sans relâche pour éliminer les obstacles rencontrés par les personnes faisant l'objet de condamnations au criminel alors qu'ils cherchent à se réintégrer à la société. Sous la recommandation du Conseil de l'État sur la réinsertion et le retour dans la communauté (Council on Community Re-Entry and Reintegration), il a notamment institué l'embauche équitable ('fair chance hiring') auprès des agences de l'État et mis en place des directives uniformes relatives à l'anti-discrimination lors de l'évaluation de candidats pour l'obtention de licences professionnelles; 94 pour cent des candidats qualifiés qui ont été reconnus coupables

d'actes criminels ont réussi à obtenir une licence professionnelle émise par l'État. Le travail du Conseil et ces programmes subventionnés viennent également compléter le programme Work for Success de l'État de New York, visant à mettre des hommes et femmes anciennement incarcérés en contact avec des emplois par l'entremise de relations développées par les centres de carrière du Département du Travail (Department of Labor). Grâce à ce programme, environ 18 500 individus à travers l'État ont réussi à se trouver un emploi.

À propos de la Division des services de justice pénale (Division of Criminal Justice Services)

La Division des services de justice pénale est un organe de soutien de justice pénale polyvalent ayant une variété de responsabilités, notamment la formation des forces de l'ordre, la collecte et l'analyse des données criminelles à l'échelle de l'État, la maintenance des informations des antécédents criminels et des fichiers d'empreintes digitales, la surveillance administrative de la banque de données ADN de l'État, en partenariat avec la nouvelle police de l'État de New York (New York State Police), le financement et la surveillance des programmes de mise à l'épreuve et des services correctionnels communautaires, l'administration des fonds fédéraux et d'État de justice pénale, le soutien des organes liés à la justice pénale dans l'ensemble de l'État et l'administration du Registre des délinquants sexuels (Sex Offender Registry) de l'État.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418